

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 15113
Numéro SIREN : 803 521 830
Nom ou dénomination : 1090 ARCHITECTES

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 33008

1090 ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 7 RUE DE MALTE
75011 PARIS
803 521 830 RCS PARIS

25
33008

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2022 s'élevant à 17 875,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 17 875,64 euros

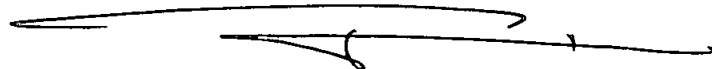
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 173 456,62 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



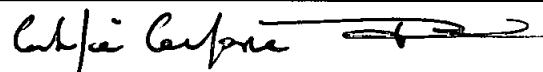
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 1090 ARCHITECTES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 7 RUE DE MALTE 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 0 3 5 2 1 8 3 0 0 0 0 1 5 Néant Exercice N clos le,
30/04/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	565	AG	565	
		Fonds commercial (1)	AH	45 000	AI		45 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	18 565	AU	14 200	4 364
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1	CV		1
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	8 587	BI		8 587	
TOTAL (II)		BJ	72 719	BK	14 766	57 953	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	437 395	BY		437 395
		Autres créances (3)	BZ	30 039	CA		30 039
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	22 268	CG		22 268	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 594	CI		5 594	
	TOTAL (III)	CJ	495 298	CK		495 298	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	568 017	IA	14 766	553 251	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 1090 ARCHITECTES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	45 000)	DA	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK		DC	
	Réserve légale (3)		DD	7 333
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ		DG	155 580
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	17 875
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	225 790
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées			DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	47 966
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	91 334
	Dettes fiscales et sociales		DY	94 877
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul.	Autres dettes		EA	93 282
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		TOTAL (IV)	EC	327 461
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	553 251
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	309 242	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	751	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 1090 ARCHITECTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022, dont le total est de 553 252 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 876 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial	45 000		45 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566		566
Immobilisations incorporelles	45 566		45 566
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport	4 398		4 398
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 403	3 764	14 167
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	14 801	3 764	18 565
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	1		1
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	6 350	2 238	8 588
Immobilisations financières	6 351	2 238	8 589

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

3 764

2 238

6 001

Apports

Créations

Réévaluations

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés

45 000

Éléments réévalués

Éléments reçus en apport

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

[REDACTED]			
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566		566
Immobilisations incorporelles	566		566
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport	4 352	46	4 398
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 097	2 705	9 802
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	11 449	2 752	14 200
[REDACTED]			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 481 617 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

[REDACTED]		
------------	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

8 588

8 588

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

437 396

437 396

Autres

30 039

30 039

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

5 595

5 595

[REDACTED]		
------------	--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

[REDACTED]		
------------	--	--

CLIENT_CLIENTS A RECEVOIR

125 227

[REDACTED]		
------------	--	--

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 327 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	752	752	
- à plus de 1 an à l'origine	47 215	28 996	18 219
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 335	91 335	
Dettes fiscales et sociales	94 877	94 877	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	93 283	93 283	
Produits constatés d'avance			

--	--	--	--

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 786
(**) Dont envers les associés	

Notes sur le bilan

Charges à payer

DIVERS CHARGES A PAYER	2 000
LOYERS A PAYER	1 434
ASSURANCES A PAYER	39 212
HONORAIRES A PAYER	1 956
DEPLACEMENTS A PAYER	138
CONGES A PAYER	5 795
ORG.SOC.CH./CONGES PAYES	2 004
COTIS.FONCIERE A PAYER	270
COTIS.VALEUR AJOUTEE A PAYER	130

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTAT.D AVANCE	785
LOYER D AVANCE	2 647
CONTRAT ENTRET. D AVANCE	1 546
ASSURANCE D AVANCE	616